

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## N° 1 du 15 Avril 2011

### LE STADE DE LA CULTURE au 15 avril 2011

Pour 2011, les semis se sont réalisés dans de très bonnes conditions dans des sols bien ressuyés !

Semis de mars et en dessous de 900 m	La lentille est au stade 3-5 feuilles
Semis d' avril au dessus de 900 m	La lentille est levée à 2-3 feuilles

Les premiers semis ont débuté mi-mars sur les secteurs les plus précoces et la majeure partie se sont déroulés sur la dernière semaine de Mars et première d'Avril. Les préparations de sols et les semis se sont déroulés dans de bonnes conditions.

### L'ETAT SANITAIRE DE LA CULTURE

Les températures clémentes de ces premiers jours d'avril a permis une levée rapide et régulière. La culture est en bon état végétatif et la croissance est rapide.  
Pour les derniers semis, les sols secs vont retarder la levée.

### Le risque « sitone » est très présent : à surveiller !

Avec les températures particulièrement favorables de ces dernières journées, les sitones sont très présentes. Leur activité est importante dès que les températures sont supérieures à 12 C°. Les risques de ce ravageur sont minimes sur des lentilles à plus de 3 – 4 feuilles. En revanche, le risque est à surveiller dans les parcelles de lentille à moins de 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité de la sitone : sur un comptage de 25 plantes, 50 % comportent une ou plusieurs morsures.



Photo de Sitone

*Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances départementales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire par délégation pour le CILVERPUY.*

Directeur de Publication : Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture  
Coordonnée référent : Bernard DAUDET Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation